



HIPPODROME DE VERRIE



Dossier suivi par Sandrine Boisdé
Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire
sandrine.boisde@saumurvalde Loire.fr
02 41 40 45 89

Dernière mise à jour le 15/05/2025

Le projet de développement.....	2
Historique du site.....	2
Contexte et enjeux sportifs, économiques et naturels.....	2
Positionnement unique.....	3
Futures activités du site.....	4
Projection de fréquentation du site.....	7
Le projet d'aménagement.....	10
Carte des aménagements envisagés.....	11
Focus par zone.....	13
..1. Pôle France.....	14
..2. Hippodrome.....	14
..3. Spring garden.....	15
..4. Parking principal.....	16
..5. Zone Cheval.....	16
..6. Zone Nature.....	23
..7. Équipements transverses.....	23
Lexique équestre.....	24

Le projet de développement

Historique du site

Le site de Verrie et ses 160 hectares comprennent l'un des 233 hippodromes français et un espace boisé soumis à un régime forestier de 119 hectares, où les activités équestres comme les entraînements du Pôle France Concours complet de la FFE se déroulent.

Inauguré le 17 juin 1877, l'hippodrome de Verrie est acheté en 1900 par l'État. La superficie du site est alors doublée, le champ de courses et son parcours d'obstacle unique au monde voient se courir des courses essentiellement militaires. Suite à la création de l'École nationale d'équitation, le site lui est affecté et le terrain transféré du ministère des Armées au secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports (1973). L'hippodrome sera rénové en 1977.

Les travaux et autres rénovations depuis cette date se sont concentrés sur des aménagements du parcours de cross, de la mise aux normes de certaines installations, cependant aucune réfection dans le cadre d'une réflexion globale n'a été initiée. L'entretien du site est jusqu'en juillet 2023 géré par les équipes de l'IFCE et les bénévoles des associations utilisatrices de l'espace.

Contexte et enjeux sportifs, économiques et naturels

Saumur, capitale de l'équitation, reconnue par le réseau *Euro Equus* comme la ville française du cheval, lieu d'entraînement des équipes de France d'équitation, hébergeant le siège social de l'Institut français du cheval et de l'équitation, son Cadre noir, mais également ses 2 000 emplois liés au secteur... Qu'ils soient économiques, touristiques ou sportifs, les éléments qui façonnent l'ADN Cheval du territoire et leurs enjeux ne sont plus à prouver.

S'appuyant sur ce constat, une politique d'accessibilité grand public à l'équitation sous toutes ses formes est menée par les collectivités, avec entre-autres l'organisation et la subvention de manifestations équestres d'ampleur se déroulant sur le site de Verrie : concours complet international, concours d'endurance international, plus grand concours d'attelage de France ou encore courses hippiques.

C'est cette volonté politique qui a réuni les Communes de Verrie et Rou-Marson, la Ville de Saumur, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, le Département de Maine-et-Loire et la Région Pays de la Loire autour d'un projet commun garantissant la pérennité des activités équestres sur le territoire et assurant la préservation de ce patrimoine vivant.

Véritable poumon vert du Saumurois, le site de Verrie est un lieu naturel ouvert tous les jours à la pratique individuelle et collective de sports de pleine nature et qui invite à la promenade en famille. Classé Espace Naturel Sensible, il est également identifié au sein de deux Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique.

De par son type de sol naturellement sableux, le site de Verrie représente l'unique site équestre en France pouvant accueillir l'entraînement de cavaliers 365 jours par an. La présence du Pôle France Concours complet s'explique en grande partie par cette qualité technique tout comme par l'existence de nombreux chemins à travers le site où l'endurance des chevaux peut être travaillée en

terrain varié. Inscrit dans le label Terre de Jeux 2024, le site de Verrie est conjointement avec le site de Terrefort reconnu comme Centre de préparation aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

Le projet de développement et valorisation du site de Verrie est la conséquence de l'obligation de transfert de gouvernance inscrite dans le Contrat d'objectifs et de performance (COP) 2018-2022 de L'IFCE.

Les collectivités locales se sont alors positionnées pour reprendre la suite de l'entretien et l'animation du site afin d'y faire perdurer les activités équestres et de permettre au Saumurois de pouvoir continuer à profiter de cet espace naturel. Un bail emphytéotique administratif de 50 ans a été signé entre la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et l'État le 28 juillet 2023, donnant ainsi la charge de la gestion du site à la collectivité et l'autorisant à y porter le projet de développement nommé *Cheval et Nature*. En face de ce projet, qui se veut vertueux pour le plus grand nombre, des porteurs de projet privé s'étaient également positionnés pour acquérir le site avec pour objectif de créer parc de chasse privé. Une alternative qui n'aurait pas permis d'envisager positivement le maintien et encore moins le développement des activités équestres sur le territoire.

Suite à la signature d'une convention de délégation de service public le 20 février 2025, l'entretien, la valorisation et l'animation du site de Verrie a été délégué à la Société publique locale Saumur Val de Loire Équestre. Le projet d'investissement est quant à lui porté par la Communauté d'agglomération sur le site.

Positionnement unique

Le Saumurois est au croisement des Régions Pays de la Loire, Centre Val de Loire et Nouvelle Aquitaine. Cette ouverture lui procure un élément clé de différenciation pour les activités équestres, lui permettant d'envisager des utilisateurs du site différents des autres sites équestres de la région d'avantage tournés vers la Normandie et la Bretagne. Historiquement ce sont les courses hippiques qui ont fait la renommée du site de Verrie, le concours complet y a ensuite trouvé sa place, depuis plus de 30 ans l'attelage avec le plus important concours international d'attelage de France s'y installe une fois par an grâce à des pistes et dispositifs de compétition adaptés, enfin les cavaliers d'endurance plébiscitent depuis 4 ans ce site au regard des contraintes de leur discipline. L'addition de ces disciplines en fait un site unique en son genre qui ne souffre pas de concurrence et n'en crée pas non plus.

Suite au désengagement de l'IFCE dans la gestion du site de Verrie et à travers la signature d'un bail emphytéotique avec la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire, l'État a demandé aux collectivités de continuer à accueillir gracieusement le Pôle France FFE et le Pôle de formation de l'IFCE et ainsi à affirmer la volonté de voir ces activités pérennisées sur ce territoire.

Futures activités du site

Les collectivités ont construit le projet *Cheval et Nature* autour de plusieurs engagements clés :

La préservation de l'existant

- Permettre l'accessibilité quotidienne du site aux promeneurs comme c'était le cas jusqu'à présent (sauf en période de manifestation à entrée payante).
- Perpétuer l'accueil des manifestations sportives, culturelles déjà existantes et l'entraînement des cavaliers de la FFE et de l'IFCE.
- Préserver et valoriser les richesses naturelles présentes, grâce à l'étude environnementale initiée et la connaissance de l'état initial du site qui permettra d'établir un plan de gestion environnemental.

Le développement territorial

- Aménager le site de l'Hippodrome de Verrie, afin d'améliorer les qualités d'accueil des manifestations et des entraînements des cavaliers.
- Affirmer la place de Saumur comme capitale de l'équitation et celle de l'Hippodrome de Verrie comme lieu incontournable de la pratique équestre sportive et de pleine nature.
- Animer et promouvoir le site dans le but de partager avec le plus grand nombre ce poumon vert et de permettre aux Saumurois et aux associations de se l'approprier en dehors de la sphère équestre.



Le projet de développement construit autour du thème Cheval et Nature s'articule en plusieurs catégories d'activités et prend en considération les spécificités du site et son utilisation actuelle.

Les activités équestres

Courses hippiques, entraînements du Pôle France FFE et du Pôle de formation professionnelle de l'IFCE, compétitions, location des aires de pratiques aux clubs et professionnels locaux ou encore accueil de cavaliers de tourisme équestre en itinérance, les activités équestres sont le cœur du projet et leur développement servira à la fois le territoire et la filière de façon générale.

Les activités sportives

Compétitions, entraînements de clubs locaux ou accueil de stages régionaux, les caractéristiques naturelles du site en font un lieu propice à la pratique de différents sports de plein air.

Les activités culturelles

Sentiers nature, geocaching, manifestations culturelles ou encore animations pédagogiques, les temps forts du site de Verrie s'inscriront dans l'agenda culturel local.

L'accueil professionnel

Séminaire et location de salles, plusieurs infrastructures supports aux activités seront mutualisées et serviront également à l'accueil ponctuel d'activités économiques et touristiques.

Cartographie des activités page suivante

Activités hébergées par le site



Projection de fréquentation du site

		Janv.	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Nb de jours / an	
Pôle France FFE	2022	12	12	12	8	8	8				8	8	4	80	
		Entre 8 et 15 couples cavalier-cheval par journée													
	Projection	12	12	12	8	8	8				8	8	4	80	
		Entre 8 et 15 couples cavalier-cheval par journée													
Utilisation équestre individuelle	2022	Cross	4	4	4	4	4	4	2	2	4	4	4	4	50
			Moyenne de 5 couples cavalier-cheval par journée												
	Projection	Spring garden	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	212
			Moyenne de 5 couples cavalier-cheval par journée												
		Carrières / manège	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	
			Moyenne de 5 couples cavalier-cheval par journée												

Janv.	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Nb de jours / an
-------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-------	------	------	------	------------------

Pôle formation IFCE	2022	4	4	4	4	4	4	2	2	4	4	4	4	50
		Moyenne de 8 couples cavalier-cheval par journée												
	Projection	4	4	4	4	4	4	2	2	4	4	4	4	50
		Moyenne de 8 couples cavalier-cheval par journée												

Courses hippiques	2022			2	1						1	1		5
		Moyenne de 1500 personnes et 100 chevaux par journée												
	Projection			2	1						1	1		5
		Moyenne de 1500 personnes et 100 chevaux par journée												

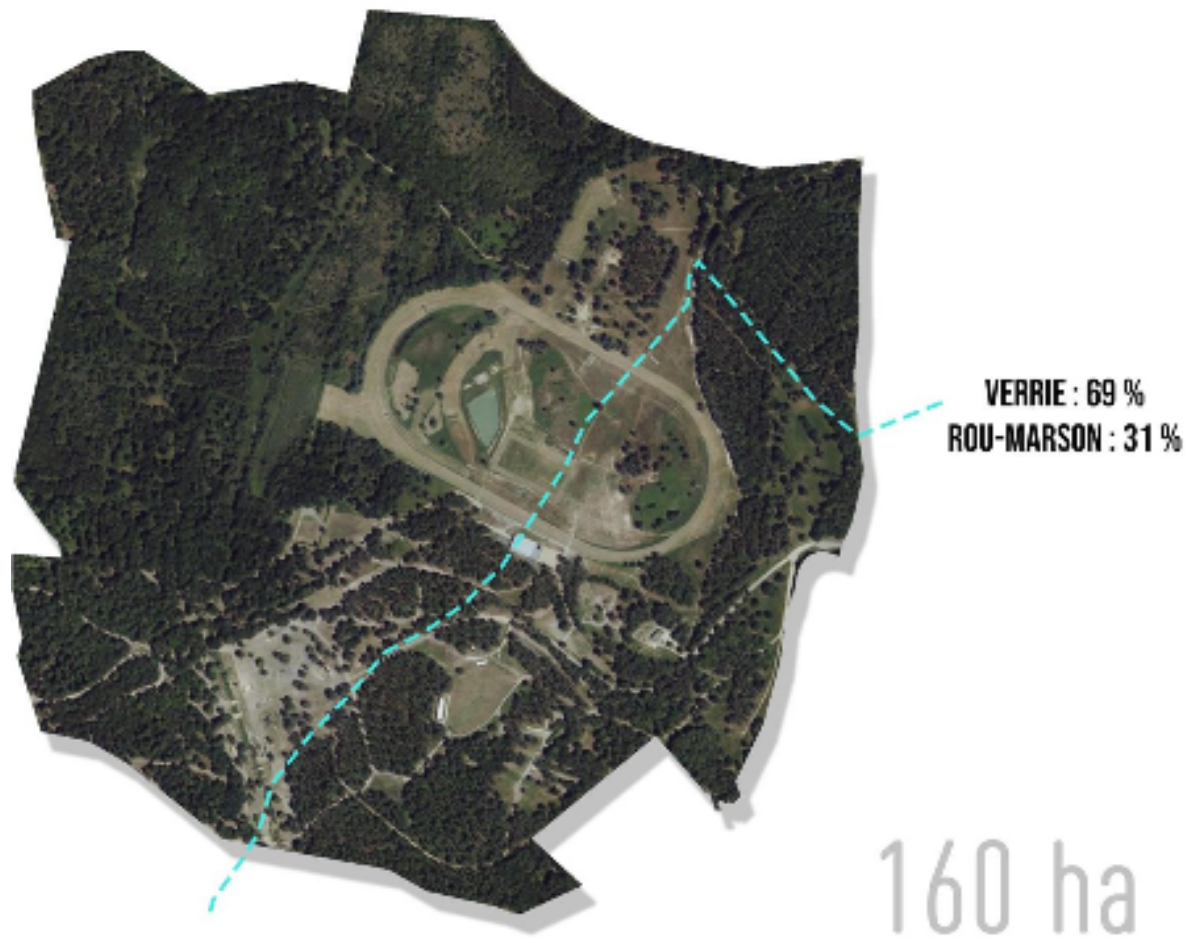
Compétitions équestres	2022			7	4	2	4			1				18
		Entre 2 000 et 8 000 personnes et 100 à 350 chevaux par journée												
	Projection			9	6	4	6			3	2			30
		Entre 500 et 8 000 personnes et 50 à 350 chevaux par journée												

Janv.	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Nb de jours / an
-------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-------	------	------	------	------------------

Autres (cours d'orientation militaire, cours pédestres...)	2022		2	2	2		1					3	2	2	14
			Entre 50 et 4 000 personnes par journée												
	Projection	Sport	2	2	3		1					4	2	2	16
			Entre 50 et 4 000 personnes par journée												
		Culture	1		1		1		1	1	1		1		7
			Moyenne de 20 personnes par journée												
		Accueil pro – bâtiment administratif	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12
			Moyenne de 20 personnes par journée												

Promeneurs	2022	Moyenne de 20 promeneurs par jour, moyenne de 7 300 personnes par an												365
	Projection	Moyenne de 60 promeneurs par jour, moyenne de 21 900 personnes par an												365

Le projet d'aménagement



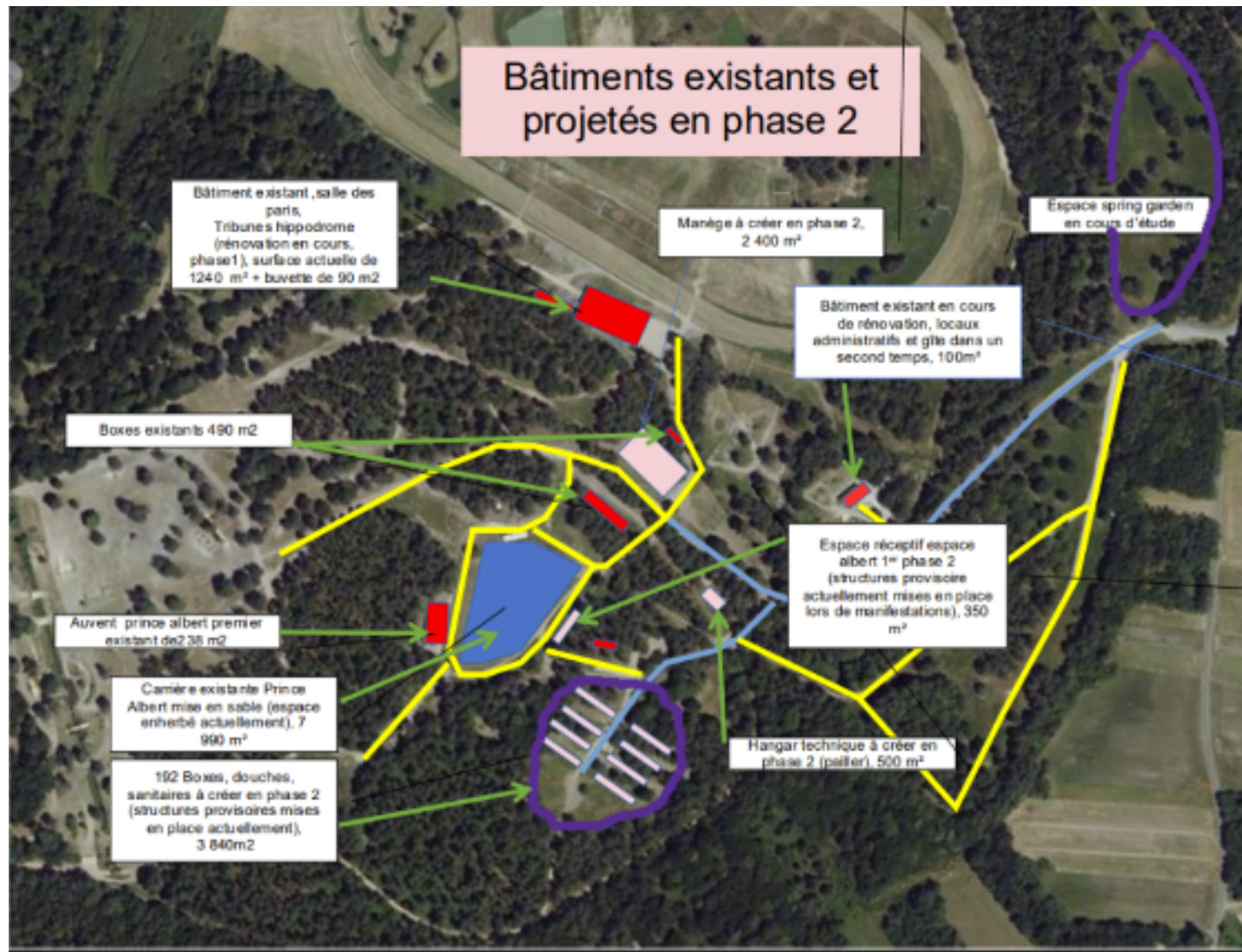
Sont appliqués à la totalité du projet :

- Les recommandations en terme de bien-être animal : dimension des boxes, qualités des sols des aires de pratique...
- Les principes fondamentaux de la préservation des ressources naturelles : récupération des eaux de pluie pour les douches des chevaux, absence de défrichement, plantation de nouveaux arbres endémiques...
- Les réglementations pour l'optimisation et la gestion des eaux usées et la prévention incendies

Carte des aménagements existants :



Carte des aménagements projetés :



Vue d'ensemble des aménagements sur le site à terme

BÂTIMENTS

- Commerce
- Sports
- Multifonctionnel

AMÉNAGEMENTS ENVISAGÉS

- Multi-sports
- Sports
- Multifonctionnel
- Multi-sports
- Sports
- Multifonctionnel
- Multi-sports

0 200 m

Focus par zone



..1. Pôle France

Activités actuelles	Activités envisagées
• Entraînement des équipes des France de Concours complet et du Pôle France Relève de la FFE • Formation des stagiaires du Pôle de formation professionnelle de l'IFCE • Compétitions équestres nationales et internationales (concours complet, attelage, endurance) • Entraînement de cavaliers professionnels (location de l'espace)	• Entraînement des équipes des France de Concours complet et du Pôle France Relève de la FFE • Formation des stagiaires du Pôle de formation professionnelle de l'IFCE • Compétitions équestres nationales et internationales (concours complet, attelage, endurance) • Entraînement de cavaliers professionnels (location de l'espace) → à terme sur le Spring garden

✓ Pas d'aménagement envisagé

..2. Hippodrome

Activités actuelles	Activités envisagées
• Courses hippiques • Compétitions équestres nationales et internationales (concours complet, attelage, endurance) • Compétitions non-équestres nationales (cross pédestre) • Usages militaires (course d'orientation) • Usage loisir individuel (promenade, course à pied, marche nordique)	• Courses hippiques • Compétitions équestres nationales et internationales (concours complet, attelage, endurance) • Compétitions non-équestres nationales (cross pédestre) • Usages militaires (course d'orientation) • Usage loisir individuel (promenade, course à pied, marche nordique) • Location des espaces réceptifs • Stockage logistique

- Bâtiment des tribunes - [Réfection en cours \(phase 1\)](#)

emprise au sol de 1240 m2

Aménagements : Création d'un étage dans le hall des paris afin d'accueillir une nouvelle salle de paris plus confortable, et modulable en plusieurs pièces pouvant servir pendant les compétitions équestres de secrétariat général, espace presse, cellule de crise, bureau des juges... La création de cet étage permettra de dédier le rez de chaussée à du stockage de matériel de logistique équestre de la SPL ou des différentes associations équestres intervenant sur le site. Aménagement de l'espace réceptif pour les besoins de la spl equestre.

Caractéristiques : Pas de surélévation du bâti existant ni d'extension

Fréquentation : Quotidienne pour les espaces occupés par les services de la SPL equestre, ponctuelle pour le hall des paris et espaces techniques pour l'association des courses lors des manifestations exceptionnelles (complet, courses, etc..)

Espace actuel



..3. Spring garden

Activités actuelles	Activités envisagées
Détente de cross lors de compétitions	Détente de cross lors de compétitions

- Spring garden : 27 000 m² [En cours d'études](#)

Aménagements : Aménagement paysager, sécurisation de l'espace, mise en place d'obstacles naturels.

Caractéristiques : Mise en place d'obstacles naturels mobiles : équivalent de 300 m² d'aménagement, barriérage, signalétique, etc.,,

Usages : Aire de pratique équestre, compétitions, entraînements

espace actuel





..4. Parking principal

Activités actuelles	Activités envisagées
Parking principal	Parking principal

✓ Pas d'aménagement envisagé, il est laissé en état (revêtement stabilisé , enherbement) avec organisation « libre » du stationnement.

..5. Zone Cheval

Activités actuelles	Activités envisagées
- Parking temporaire vans et camions (parking principal autrement) - Hébergement chevaux (30 boxes en dur, jusqu'à 280 boxes démontables installés pendant les manifestations) - Compétitions équestres nationales et internationales (concours complet, attelage, endurance) - Compétitions non-équestres nationales (cross pédestre) - Village exposants pendant les manifestations - Pôle technique (entreposage d'engins)	- Parking temporaire vans et camions (parking principal autrement) - Hébergement chevaux (220 boxes en dur – dont 30 existantes - , jusqu'à 120 boxes démontables qui pourront être installés de manière complémentaire si besoin) - Compétitions équestres nationales et internationales (concours complet, attelage, endurance) - Compétitions non-équestres nationales (cross pédestre) - Village exposants pendant les manifestations - Pôle technique (entreposage d'engins) - Location des aires de pratiques équestres

- Manège 2 400 m²

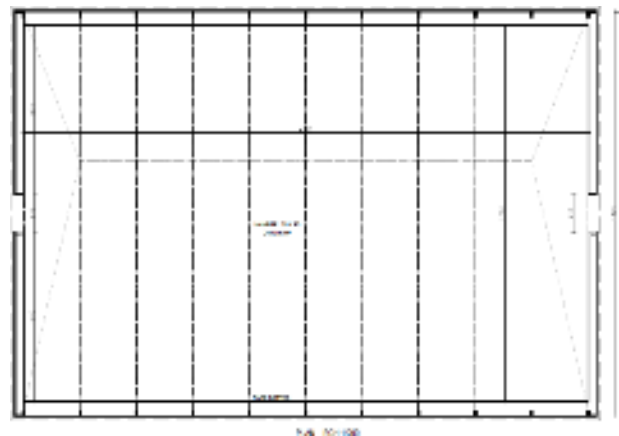
Infrastructure qui garantit l'accueil des activités en hiver.

Aménagements : Construction d'un manège

Caractéristiques : Manège avec option mise en place de panneaux photovoltaïques à terme dans un second temps, en fonction étude faisabilité. Le choix de bardage sera adapté en fonction de la localisation définitive et des autorisations, mais également étude menée conjointement avec anct (amo) et architecte / paysagiste conseils ddt 49.

Usages : Aire de pratique équestre, compétitions, entraînements

Projections



- Carrière Prince Albert 7 990 m²

La surface actuellement enherbée ne permet pas une utilisation dans les meilleures conditions plusieurs jours de suite ou en cas d'intempéries.

Aménagements : Rénovation de la carrière en herbe grâce à sa mise en sable, changement des lices en béton par des lices en bois ou pvc plus sécuritaires.

Usages : Aire de pratique équestre, compétitions, entraînements

Espace actuel



Projections



- Boxes : emprise de 9 500 m² dont 3 840 m² de nouveaux boxes

Un ensemble boxe-douche-sanitaire pour l'accueil d'équidés. Les dimensions ont été étudiées dans le respect des règles de bien-être animal. La création de sanitaires et de dispositifs de collecte / traitement / recyclage des eaux usées est indispensable car inexistants sur le site actuellement.

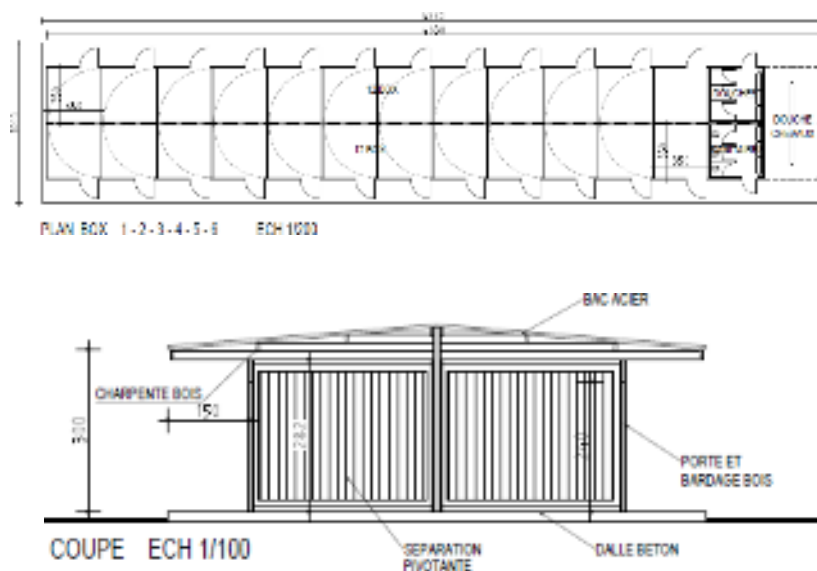
Aménagements : Création de 192 boxes fixes, douches et sanitaires

Usages : Hébergement des chevaux à l'occasion des compétitions et entraînements

Espace actuel



Projections



- Bâtiment technique 500 m²

Aménagements : Création d'un bâtiment technique

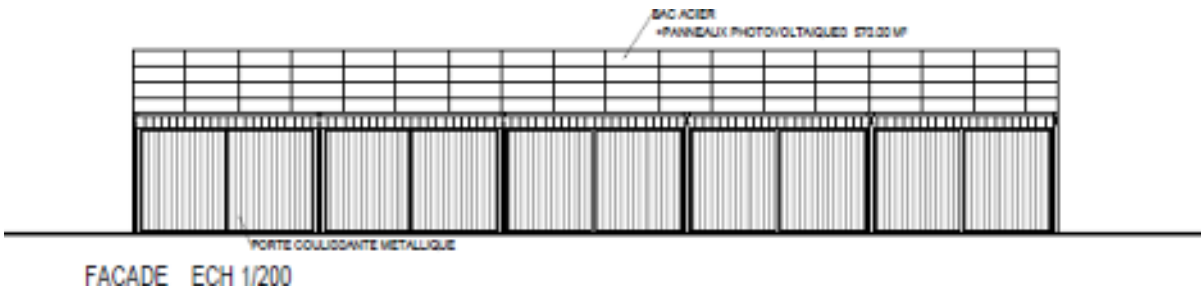
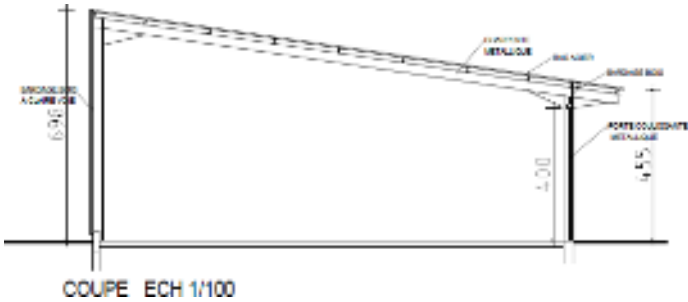
Caractéristiques : Bâtiment type hangar, les règles d'usage de prévention des incendies appliqués à la filière équestre seront respectées.

Usages : Bâtiment à vocation de pailler, et hivernage d'obstacles de cross, espace technique.

Espace actuel



Projections



- Salle de réception 350 m²

Aménagements : Construction d'une salle de réception

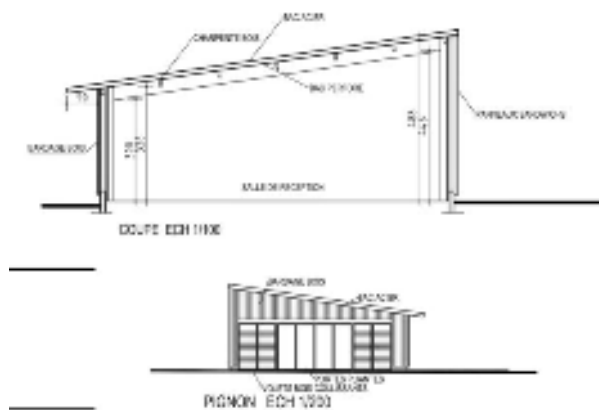
Caractéristiques : En lieu et place de la tente de réception installée actuellement pendant les manifestations.

Usages : Secrétariat général de concours côté carrière, salle de réception et espace modulable pour les compétitions.

Espace actuel



Projections



..6. Zone Nature

Activités actuelles	Activités envisagées
• Compétitions équestres nationales et internationales (concours complet, attelage, endurance) • Compétitions non-équestres nationales (cross pédestre) • Usages militaires (course d'orientation) • Usage loisir individuel (promenade, course à pied, marche nordique) • Gestion forêt par l'ONF	• Compétitions équestres nationales et internationales (concours complet, attelage, endurance) • Compétitions non-équestres nationales (cross pédestre) • Usages militaires (course d'orientation) • Usage loisir individuel (promenade, course à pied, marche nordique) • Gestion forêt par l'ONF • Parcours pédagogique (usage individuel et encadré)

- Forêt et chemins

✓ Pas d'aménagement envisagé

Lors des manifestations, les chemins sont balisés afin de permettre aux visiteurs de suivre un itinéraire identifié et éviter les piétinements non maîtrisés en dehors des chemins.

..7. Équipements transverses

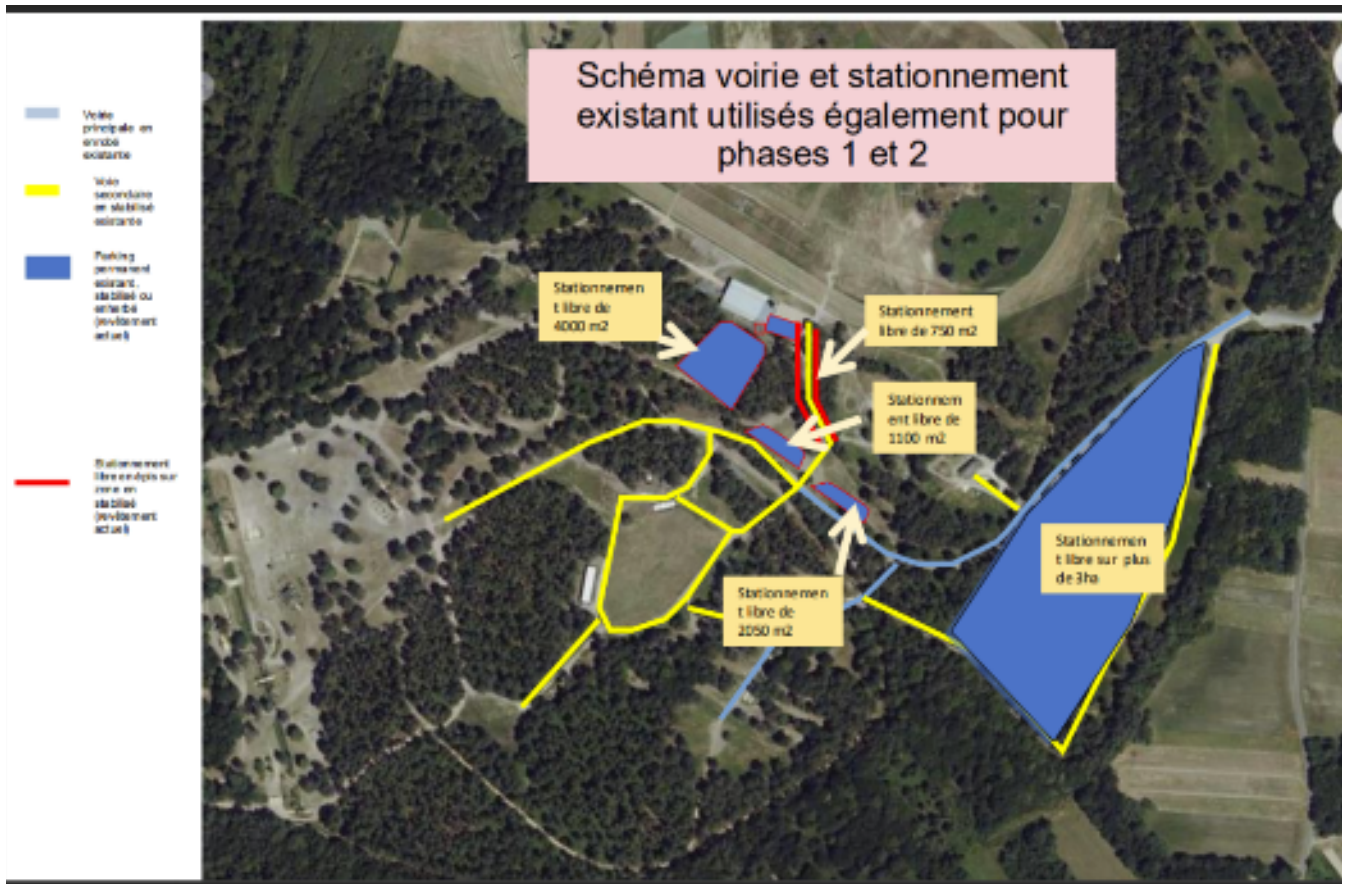
- Voiries - [Réfection en cours](#)

Aménagements : Réfection de la voirie, création zone 30

Caractéristiques : Réfection de la voirie en lieu et place de celle existante avec le même type de revêtement en place (stabilisé ou revêtement en enrobé). Voirie de gabarit suffisante et adaptées pour supporter le trafic attendu, objectif de ne pas augmenter les largeurs existantes pour ne pas favoriser les vitesses excessives sur le site, mais également mixité des modes de déplacement (deux roues) . Il a été décidé de ne pas mettre d'éclairage le long de ces voies ou des aires de stationnement, ceci afin de préserver la quiétude faune / flore.

Aires de stationnement : ces dernières sont laissées en état par rapport à l'existant, étant en capacité suffisante pour accueillir les manifestations régulières et exceptionnelles ; des cheminements piétons le long des voies existantes permettent d'assurer les liaisons sécurisées entre les parkings et équipements actuels ou futurs.

-
-
-



-
-

• Réseaux communs - Réfection en cours

Le site et les futurs aménagements nécessiteront une mise aux normes du réseau électrique (tarif jaune de 234 kva), d'eau potable ou telecom (fibre optique) qui est comprise dans le projet d'aménagement. Les tranchées techniques emprunteront les voies de circulations existantes.

Des assainissements non collectifs (ANC) viendront équiper les bâtiments en cours de rénovation (maison du garde, etc.), ou équiper les bâtiments projetés (manège, espace réceptif, boxes, etc..). Pour les boxes, des équipements de recyclage des eaux de douche des équidés sont prévus.

Enfin, des dispositifs de récupération des eaux pluviales seront également installés pour un usage d'arrosage des espaces verts ou d'abreuvement des animaux.



Schéma réseau élec,
aep, telecom projet
phase 2

- Tranchées
communes
aep, telecom,
elec



Vue d'ensemble du site
– zone 5 cheval à terme
(phase 1 et 2)



Lexique équestre

Carrière : aire de pratique équestre découverte ensablée ou enherbée

Cross : aire de pratique équestre découverte, enherbée et dédiée à la pratique de la discipline de concours complet et qui présente un terrain varié équipé d'obstacles de cross fixes ou déplaçables

Détente : aire de pratique équestre ensablée ou enherbée dédiée à l'échauffement des chevaux avant l'entrée sur la carrière de compétition. On parle de carrière de détente ou détente de cross en fonction des disciplines et des espaces

FFE : Fédération française d'équitation

IFCE : Institut français du cheval et de l'équitation

Manège : aire de pratique équestre couverte ensablée

Pailler : hangar où l'on entrepose des fourrages

Spring garden : aire de pratique équestre découverte, enherbée et dédiée la pratique de l'entraînement au cross. Cet espace présente des obstacles de cross en majorité mobiles